



Menaces familiales par un frère parcequ'il fait parti de la poli

Par **mayem**, le **10/01/2017** à **06:54**

Bonjour, je suis d'origine Camerounaise et de Nationalité Française et je vie en France depuis bientôt 20 ans. Néanmoins mes deux parents sont décédés et j'ai pour habitude d'aller me recueillir presque tous les ans sur leurs tombes au Cameroun. Mais il y a de cela 3 ans j'ai perdu k'un de mes grand frère et depuis les autres frères en vie m'ont dégoûté par leurs faits et gestes si bien qu'ils sont allés jusqu'à vendre la maison familiale et se partager l'argent oubliant qu'il y des orphelins ds la famille qui doivent se procurer la part de leurs père défunt. Par mis les frères en vis, il y a un qui me menace verbalement et sur écrit sur Facebook comme quoi si je mettais mes pieds au Cameroun il me mettrait en cellule pour me prendre de l'argent puisqu'il fait parti de la police et du fait que les parents ne sont plus en vie ils ne m'inspirent pas confiance mes frère. Que dois je faire en tant que française de Nationalité avant de me rendre au Cameroun il existe t-il une procédure de protection pour nous français qui retournons ds nos pays d'origine sous ces conditions? J'attends de vos conseils Bonne réception.

Par **amajuris**, le **10/01/2017** à **10:42**

bonjour, dès l'instant ou vous posez le pied sur le sol camerounais, c'est aux autorités camerounaises d'assurer votre sécurité et à elles seules car le cameroun est un état souverain et la police française n'a aucun pouvoir dans un pays étranger. Les autorités consulaires françaises n'interviendront auprès des autorités camerounaises qu'en cas de menaces avérées sur votre personne. Si vous pouvez prouver les menaces dont vous faites l'objet, vous pouvez déposer une plainte. Salutations